



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 6970

Texte de la question

M. Michel Meylan s'inquiète auprès de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de la réduction des crédits du chapitre 44-50 du ministère de l'agriculture consacrés à l'amélioration génétique des races animales. Face à cette situation, les services du ministère ont décidé de repercuter ces diminutions, notamment sur les unités de promotion des races (UPRA). Cette décision correspond à une remise en cause du rôle d'encadrement des UPRA, lieux de coordination de tous les partenaires concernés par une race et fait courir un danger extrêmement grave aux spécificités de l'organisation de l'élevage français. Les UPRA, et parmi elles, l'UPRA Abondance en Haute-Savoie, vont se trouver en grande difficulté financière et ne pourront plus efficacement représenter et assurer la promotion des races tant en France qu'à l'étranger. Aussi il lui demande si le gouvernement envisage de clairement reconnaître dans sa réalité budgétaire le rôle des UPRA pour donner à la génétique française les moyens de son développement.

Texte de la réponse

Deux arrêtés du ministère du budget, l'un du 3 février 1993 et l'autre du 10 mai 1993, ont en effet annulé 5,4 et 14,25 MF ouverts en loi de finances initiale pour 1993 sur le chapitre 44-50 du ministère de l'agriculture et de la pêche. Ce chapitre initialement doté de 131 MF est consacré à la sélection animale. Ces mesures de régulation budgétaire ont entraîné, dès leur publication, des modifications dans la répartition prévisionnelle des dotations aux organismes intervenant dans le dispositif collectif de sélection animale en France. Des mesures exceptionnelles ont cependant pu être prises pour réduire les effets de cette régulation auprès des différents organismes concernés, en mobilisant 14 MF de crédits par redéploiement budgétaire. Comme l'indique le projet de loi de finances pour 1994, le ministre de l'agriculture et de la pêche s'emploie à préserver les moyens nécessaires à ces actions.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6970

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1993, page 3501

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 123